DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2026

Le 3 novembre 2026, le Conseil municipal de La Caillère Saint Hilaire, dûment convoqué individuellement et par courrier électronique s'est réuni à 19H30 en séance ordinaire à la salle polyvalente derrière la mairie sous la présidence de Monsieur SENCE Thibault, Maire.
Date convocation : le 28/10/2026
Présents : SENCE T, P. SALLÉ, C. PÉAUD, SAMPRÉ D, L PIERRE, DE LA TOUR A, COTTEREAU C, BARDOZ P, RONDEAU M, K. BOISMOREAU, P. DELOUETTE, MATHONNEAU P., M. NAULLEAU.
Absents excusés et représentés : POIRIER F a donné procuration à P.MATHONNEAU, PIERRE J a donné procuration à L. PIERRE.
Christian PÉAUD est désigné comme secrétaire de séance.

2026_11_01 FRAIS SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

M. le Maire présente les frais scolaires pour l'année scolaire 2025-2026.

ANNEXE 1 - DETAIL DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES

ART.	LIBELLE	2023	2024	2024-2025	2025-2026
60611	EAU	1 176,23 €	1 028,18 €	1 519,48 €	693,19 €
60612	ELECTRICITE	**4 651,01 €**	4 861,43 €	2 349,70 €	3 876,23 €
60621	FUEL	11 140,05 €	7 624,06 €	12 328,42 €	7 002,00 €
60628/60631/60632	PRODUITS D'ENTRETIEN+PETIT EQUIPEMENT	2 757,06 €	**2 107,71 €**	1 496,98 €	2 566,60 €
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	7 933,24 €	6 747,19 €	5 112,79 €	9 991,56 €
611	ontrat de préstation de services (copieur et extincteur	5 573,36 €	2 951,37 €	3 980,20 €	5 322,98 €
615221	ENTRETIEN BATIMENT	3 910,35 €	3 572,48 €	5 369,57 €	1 639,38 €
616	ASSURANCE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €
6262	FRAIS DE TELEPHONE	949,31 €	850,18 €	853,83 €	779,49 €
64	PERSONNEL	86 541,54 €	85 900,00 €	82 885,98 €	86 453,50 €
6714	Livres de prix	258,21 €			
6188	séances de CINEMA Ste Hermine	216,00 €	237,00 €		
	TOTAL	126 106,36 €	116 879,60 €	116 896,95 €	119 524,93 €
	Nombre d'élèves année scolaire	85	85	75	76
					02/09/2022
	Coût par élève :	**1 483,60 €**	**1 375,05 €**	**1 558,63 €**	**1 572,70 €**
		2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026

Les 0.5 sont des enfants qui habitent sur 2 communes et sont en garde alternée.
La Commission des Finances a étudié les frais et propose au conseil Municipal de réduire le coût à 1 500 € par élève au lieu de 1 572.70 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les tarifs des frais scolaires 2025-2026 à 1500 € par élève répartis comme suit :

COMMUNES	NOMBRES D'ÉLÈVES	FRAIS SCOLAIRES 1 500€/élève
La Caillère-Saint-Hilaire	49,5	74 250 €
Rives-du-Fougerais	7,5	11 250 €
Saint-Laurent-de-la-Salle	12,5	18 750 €
La Chapelle-Thémer	2,5	3 750 €
Saint-Martin Lars	2	3 000 €
Saint Etienne de Brillouet / Antigny	1	750 € x 2 =1 500 €
Saint Maurice le Girard	1	1 500 €
TOTAL	**76**	**114 000 €**

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_02 TARIFS COMMUNAUX 2027

Monsieur le maire propose au conseil municipal de voter les tarifs communaux 2027.

LOCATION	ASSOCIATIONS COMMUNALES
SALLE MUNICIPALE	**80 €** pour une occupation régulière des salles tout au long de l'année
SALLE du PETIT-CLOS	
SALLE POLYVALENTE	
STADE FOOT - Buvette	

SALLE MUNICIPALE (cantine)	COMMUNE	HORS COMMUNE
ASSOCIATIONS	50 €	150 €
LOCATIONS SANS CUISINE	La Journée : 200 €	La Journée : 300 €
(particuliers ou entreprises…)	Journée suppl + 60 €/jour	Journée suppl + 60 €/jour
LOCATIONS AVEC CUISINE	La journée : 300 €	La Journée : 400 €
(particuliers ou entreprises…)	Journée suppl + 80 €/jour	Journée suppl + 80 €/jour

SALLE DU PETIT CLOS St Hilaire	COMMUNE	HORS COMMUNE
ASSOCIATION	40 €	120 €
LOCATIONS (particuliers ou entreprises)	La journée :140 €	La journée : 180 € Journée suppl + 30 €/jour
LOCATIONS pour sépulture	Gratuit	30 €

SALLE POLYVALENTE (derrière mairie)	COMMUNE	HORS COMMUNE
ASSOCIATIONS	Gratuit	20 €
LOCATION 1 journée *Restauration non autorisée*	30 €	50 €
LOCATIONS pour sépulture	Gratuit	30 €

PETITE SALLE - Buvette TERRAIN DE FOOT 2026	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location 1 journée	50 €	75 €

CONCESSIONS CIMETIERES	2026	2027
1 emplacement (2m50 x 1m) Prix multiplié par le nombre d'emplacement	15 ans : 40 € 30 ans : 80 €	30 ans : 100 € 50 ans : 150 €
Cavurne 1 emplacement	15 ans : 35 € 30 ans : 70 €	30 ans : 70 € 50 ans : 100 €
Case columbarium	200 € pour 15 ans	15 ans : 200 € 30 ans : 300 €
Dispersion des cendres jardin du souvenir	30 € la plaque (gravure à la charge des familles)	30 € la plaque (gravure à la charge des familles)

Les concessions acquises avant le 01/01/2027 gardent leur durée (perpétuelle, 50 ans, etc.)

GARDERIE PERISCOLAIRE 2027	Tarif avec quotient familial de 900 et +	Tarif avec quotient familial 0 et 899
les 15 minutes	**0,60 €**	**0,55 €**
Majoration pour absence des enfants sans information des parents et non-réservation	2 € le matin 2 € le soir	2 € le matin 2 € le soir

CANTINE SCOLAIRE 2027 PRIX DU REPAS ENFANT	QUOTIENT FAMILIAL	Repas majoré si aucune réservation
1 €	Inférieur à 1000	4.30 € si repas non réservé
3.20 €	Compris entre 1000 et 1500	4.30 € si repas non réservé
3.30 €	Supérieur à 1500	4.30 € si repas non réservé

PRIX REPAS ADULTE 2027	4,80 €

INSCRIPTION BIBLIOTHEQUE 2027	COMMUNE	HORS COMMUNE
	Gratuite	Gratuite

DROIT DE STATIONNEMENT	2027
Stationnement Place des martyrs	**1 €** pour un an
Stationnement Place St Jean branchement électrique + place du temps des cerises	**6 €** par branchement

TARIFS DE BOIS A COUPER 2027 réservé aux gens de la commune et limité à 20 stères	
Le stère	12 €

Dépôts sauvages de déchets	TARIF Infraction 2027
Acte d'incivisme – arrêté du maire	1 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les tarifs communaux 2027.

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_03 REPRISE DE CONCESSION AU CIMETIERE DE LA CAILLERE

Madame Annick DENIS souhaite transférer l'urne contenant les cendres de sa mère du colombarium de la Caillère au cimetière de Nogent-le-Rotrou. Elle propose à la commune la reprise de concession n°448 Plan A3 case B.
Elle souhaite conservée la porte gravée qu'elle a réglée, afin d'apposer l'urne sur la tombe familiale à Nogent-le-Rotrou.
La concession cinquantenaire a été achetée en 2010, elle a été occupée 16 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
- De reprendre la concession n°448 Plan A3 case B au columbarium du cimetière de la Caillère.

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_04 LOGEMENT COMMUNAL : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A SUD VENDEE LITTORAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ;
Vu la délibération n° 173_2023_04 portant sur l'approbation du fonds de soutien intercommunal aux projets communaux datant du 19 octobre 2023.

Considérant que le règlement d'intervention permet à chaque commune de présenter un projet d'investissement durant le mandat au titre des fonds de soutien ;

Description du projet
Dans ce cadre, la commune de la Caillère-Saint-Hilaire sollicite l'attribution du fonds de soutien sur l'opération « Rénovation de Logements » : l'opération consiste à une rénovation complète du logement communal 12 rue de la Treille : huisseries, isolation intérieure, remise à neuf de la salle de bain, façades extérieures.
Le montant des travaux s'élèverait à 78 543.40 €HT.

La commune sollicite un montant de 30 916 € maximum suivant les devis.
Le plan de financement prévisionnel présenté par la commune pour cette opération est le suivant :

Dépenses €HT		**Recettes**			
Détail par poste	Montant €HT	Subventions	Montant	Attribuée/sollicitée	%
Isolation, menuiseries	16 559,65 €	SYDEV	9 500,00 €	Attribuée	12,10 %
électricité	14 210,82 €				
peinture	11 961,34 €				
plomberie-sanitaires	4 500,00 €				
maçonnerie	31 311,59 €			Attribuée/sollicitée	
		Fonds de soutien CCSVL	**30 916,00 €**	**Sollicitée**	**39,36 %**
		Sous-total	40 416,00 €		51,46 %
		Autofinancement	38 127,40 €		48,54 %
		Sous-total reste à charge de la collectivité	38 127,40 €		48,54 %
Total dépenses	**78 543,40 €HT**	**Total Recettes**	**78 543,40 €**		100,00 %

Après l'exposé du projet et du plan de financement, il est proposé **aux membres du Conseil municipal :**

- ✓ **DE VALIDER le projet de rénovation du logement communal 12 rue de la Treille et le plan de financement**
- ✓ **DE SOLLICITER le fonds de soutien intercommunal pour un montant** de **30 916 €.**
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_05_01 CONVENTION AVEC SUD VENDEE LITTORAL : RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Concernant l'opération de rénovation de la mairie, le Conseil Municipal peut choisir l'agence d'attractivité Vendée du Sud pour les missions d'assistance à maitrise d'ouvrage :

- Mission relative à la réalisation d'une étude de faisabilité pour un coût de 2 500 € HT soit 3 000€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit l'agence d'attractivité Vendée du Sud pour les missions d'assistance à maitrise d'ouvrage :

- Mission relative à la réalisation d'une étude de faisabilité pour un coût de 2 500 € HT soit 3 000€ TTC

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_05_02 CONVENTION AVEC SUD VENDEE LITTORAL : VOIRIE AUX ABORDS DE L'ECOLE

En vue de l'aménagement de la rue de la Raffinerie avec sécurisation des abords de l'école publique, M. le Maire propose au Conseil Municipal de faire appel l'agence d'attractivité Vendée du Sud pour les missions suivantes :

- Mission relative à la réalisation d'une étude préalable : 2 500 €HT soit 3 000 €TTC
- Mission relative à la réalisation de l'opération : 3% des travaux d'études de l'AVP (avant-projet sommaire et définitif).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit l'agence d'attractivité Vendée du Sud

- Pour les missions relatives à la réalisation d'une étude préalable : 2 500 €HT soit 3 000 €TTC
- Mission relative à la réalisation de l'opération : 3% des travaux d'études de l'AVP (avant-projet sommaire et définitif)

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_06 DURÉE D'AMORTISSEMENTS COMPTE 204

En décembre 2022, le conseil municipal a décidé de ne plus amortir les comptes 21, seuls les comptes 204 (études et participations) sont à amortir sur 1 an.
La trésorerie demande un détail de la durée d'amortissement des comptes 204, car cela ne correspond pas aux amortissements en cours, antérieurs à 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit d'amortir les comptes 204 (participations, études…) comme suit :

- Participation ECOPASS : amortissement sur 1 an
- Participation SYDEV : amortissement sur 20 ans
- Participation VENDEE EAU : amortissement sur 5 ans

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_07 DEVIS DIVERS :
2026_11_07_01 NETTOYAGE DE LA FAÇADE DE L'EGLISE DE LA CAILLERE

Entreprises	Tarifs TTC
AER VIEW	**16 104,00 €**
WEST SERVICES	**28 699,20 €**
EDEN VERT 85	**6 350,94 €**
DRONE AUDIT	**3 995,48 €**
SAPA	**9 444,44 €**

M. le Maire présente 5 devis concernant le nettoyage de la façade de l'église.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit l'entreprise EDEN VERT 3D pour un montant de 6 350.94 €TTC

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_07_02 ACHAT D'UNE DÉCOUPEUSE THERMIQUE

À la suite du vol du 9 décembre 2025, les employés communaux souhaitent se rééquiper d'une découpeuse thermique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'achat d'une découpeuse thermique auprès de l'entreprise Pierre Claude Motoculture au tarif de 1 400 € TTC.
Cette dépense sera imputée en section d'investissement Opération 18 - Article 2188.

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2026_11_07_03 REMPLACEMENT DE LA PORTE DE LA BUVETTE A STADE

Suite au vandalisme à la salle de la buvette du stade de La Caillère les 02/10 et 26/10/2026 : l'entreprise JUILLET a réalisé un devis pour le remplacement de la porte par une porte métallique pour un montant de
1 445 €HT soit 1 734 €TTC. Ce devis a été envoyé à l'assurance de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la réalisation de cette porte par l'entreprise JUILLET pour un montant de 1 445 €HT soit 1 734 €TTC.
Cette dépense sera imputée en section d'investissement Opération 18 - Article 2188.

VOTES : 15 POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0